

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 4 décembre 2017

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce quatrième jour du mois de décembre deux mille dix-sept, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :
Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Danye Simard, Conseillère
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent (s) :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017;
5. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes 2017-2018;
6. Adoption du calendrier 2018 des séances générales du conseil;
7. Avis de motion concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2018;
8. Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages (art. 6, al. 4 loi sur l'éthique);
9. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux;
10. Inscription à la formation sur le code d'éthique des élus;
11. Partage des responsabilités des élus;
12. Lettre de démission de la responsable de la bibliothèque « La Girouette » et nomination d'une nouvelle responsable;
13. Renouvellement de l'entente pour le support financier 2018 de la bibliothèque « La Girouette »;

14. Décompte progressif #2 pour les travaux de réhabilitation des conduites d'égouts;
15. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
16. Renouvellement du contrat pour le soutien technique du logiciel CIM 2018;
17. Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Charlevoix pour l'année 2018;
18. Renouvellement du contrat de surveillance des bâtiments de la municipalité;
19. Offre de service pour l'inspection annuelle des systèmes de surveillance de la municipalité;
20. Vœux des fêtes de CIHO;
21. Demande de commandite du Corps de Cadet 1239 La Malbaie-Clermont;
22. Horaire de la patinoire pour l'hiver 2017-2018;
23. Offre d'adhésion au portail Québec Municipal;
24. Renouvellement de l'entente avec M. Jasmin Bergeron concernant l'automatisation de l'eau potable;
25. Renouvellement de l'entente concernant le chemin du centre d'interprétation du patrimoine de Notre-Dame-des-Monts avec M. Jean-François Lajoie et Mme Sissi Duchesne;
26. Renouvellement de l'entente inter municipale pour l'application et l'administration du règlement d'urbanisme avec la ville de La Malbaie;
27. Demande d'aide financière de Centr'hommes Charlevoix;
28. Offre de services pour les tests d'eau;
29. Mise à jour du site internet de la municipalité;
30. Demande de M. Serge Dufour pour une semaine de vacances en janvier 2018;
31. Entretien annuel du tracteur de la municipalité;
32. Priorités locales 2018-2019 adressées au comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix-Est;
33. Achat d'équipements pour les pompiers;
34. Réparations à effectuer sur le camion suite à l'inspection annuelle;
35. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier;
36. Délégation d'un élu au sein du comité de sécurité publique;
37. Modification de la résolution 2017-08-3573 concernant le règlement du dossier de M. Raphaël Lavoie;
38. Varia;
 - A)
 - B)
 - C)
39. Comptes à ratifier de novembre 2017;
40. Comptes à payer de novembre 2017;
41. Salaire du mois de novembre 2017;
42. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
43. Période de questions allouée aux contribuables;
44. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2017-12-3670

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-12-3671

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 13 novembre 2017 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

**5 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES
FÊTES 2017-2018**

RÉSOLUTION 2017-12-3672

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes à partir du jeudi 21 décembre 2017 à 16h30 jusqu'au mardi 2 janvier 2018 inclusivement. Le bureau sera ouvert à compter du mercredi 3 janvier 2018 à 8h00.

**6 – ADOPTION DU CALENDRIER 2018 DES SÉANCES GÉNÉRALES DU
CONSEIL**

RÉSOLUTION 2017-12-3673

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 heures.

15 janvier 2018	9 juillet 2018
5 février 2018	6 août 2018
5 mars 2018	10 septembre 2018
9 avril 2018	1 octobre 2018
7 mai 2018	5 novembre 2018
4 juin 2018	3 décembre 2018

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**7 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT AYANT POUR
OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISIONS ET BUDGÉTAIRES), LE
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, SOIT :
AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA
COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2018**

RÉSOLUTION 2017-12-3674

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère Isabelle Vézina concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2018 seront adoptés à la séance du 18 décembre 2017 à 19h00 qui sera consacrée à la présentation du budget.

**8 – DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS
FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL CONCERNANT CERTAINS
DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUS AUTRES AVANTAGES
(ART. 6 AL. 4 LOI SUR L'ÉTHIQUE)**

RÉSOLUTION 2017-12-3675

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages.
Aucune déclaration pour l'année 2017.

9- DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

RÉSOLUTION 2017-12-3676

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE le dépôt des intérêts pécuniaires du maire M. Alexandre Girard, des conseillers et des conseillères Mme Donatha Lajoie, Mme Isabelle Vézina, Mme Danye Simard, M. Antoine Boutet Berthiaume, M. Gaston Turcotte et M. Raphaël Girard.

10- INSCRIPTION À LA FORMATION SUR LE CODE D'ÉTHIQUE

RÉSOLUTION 2017-12-3677

CONSIDÉRANT que 4 nouveaux élus sont entrés en poste suite aux élections de novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'obligation pour tout nouvel élu de suivre une formation sur le code d'éthique;

CONSIDÉRANT différentes offres pour cette formation et des coûts variant entre 200\$ par participant et 2 500\$ pour un groupe de 15 personnes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE Mme Danye Simard, M. Antoine Boutet Berthiaume, M. Gaston Turcotte et M. Raphaël Girard à la MRC de Charlevoix-Est pour suivre la formation sur le comportement éthique qui sera donnée en janvier ou en février 2018 au coût approximatif de 200\$ par participant plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

11 – PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

RÉSOLUTION 2017-12-3678

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de 4 nouveaux élus et d'un nouveau maire;

CONSIDÉRANT que le partage des responsabilités entre les élus doit être fait;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER la liste de responsabilités suivante :

Siège #1 : Donatha Lajoie

Âge d'Or, sports et culture, urbanisme (plan et règlements), comité CSST, comité famille, comité des ressources humaines, membre du CCU.

Siège #2 : Danye Simard

Association de conservation de la Vallée du Gouffre, délégué municipal Amie des aînés (MADA), agent de liaison du COMUR-CCMUR, coordonatrice des mesures d'urgences, comité CSST, comité des ressources humaines, conseil d'administration et surveillance du budget.

Siège #3 : Antoine Boutet Berthiaume

Brigade incendie, urbanisme (plan et règlements), schéma de couverture de risque Charlevoix-Est, membre du CCU.

Siège #4 : Gaston Turcotte

Éclairage des rues, machinerie agricole, journal municipal, résidence Lanoyée, garage municipal, entretien des bâtiments, bassins versants, comité CSST, comité des ressources humaines.

Siège #5 : Isabelle Vézina

Journée du citoyen, maison des jeunes, loisirs, délégué bibliothèque municipale scolaire.

Siège #6 : Raphaël Girard

Chemin d'hiver et à vocation agricole, voirie, aqueduc, égout.

12 – LETTRE DE DÉMISSION DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE « LA GIROUETTE » ET NOMINATION D'UNE NOUVELLE RESPONSABLE

RÉSOLUTION 2017-12-3679

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DÉPOSER la lettre de démission de la responsable de la bibliothèque Mme Marie-Paule Boudreault qui quittera son poste le 31 décembre prochain.

DE NOMMER Mme Annie Turcotte responsable de la bibliothèque municipale « La Girouette » de Notre-Dame-des-Monts auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA) à partir du 1^{er} janvier 2018.

13 – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LE SUPPORT FINANCIER 2018 DE LA BIBLIOTHÈQUE « LA GIROUETTE »

RÉSOLUTION 2017-12-3680

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts rembourse les dépenses pour l'année 2017 à la bibliothèque « La Girouette » pour les revues 142,54\$, pour l'achat de livres 946,70\$, pour la papeterie et les fournitures 148,28\$, pour les déplacements 50,00\$, pour les réunions 144,89\$, pour un montant total de 1432,41\$ incluant les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

14 – DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES CONDUITES D'ÉGOUTS

Ce point est remis à une séance ultérieure.

**15- RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES
DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

RÉSOLUTION 2017-12-3681

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle l'adhésion de la Directrice générale, secrétaire-trésorière et du directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint pour un montant de 878\$ plus taxes et les assurances pour un montant de 696\$ pour l'année 2018 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.), que cette dépense fait partie du budget 2018 et que le paiement sera effectué en janvier 2018.

**16 – RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LE SOUTIEN
TECHNIQUE DU LOGICIEL CIM 2018**

RÉSOLUTION 2017-12-3682

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler le contrat pour le soutien technique, le rôle en ligne et le module fichier statistique, élections et référendums concernant le logiciel CIM pour l'année 2018, au montant de 4 231,40 \$ plus les taxes applicables;

Soutien technique	2 515.00\$ plus taxes
Version réseau (2 postes)	1 065.00\$ plus taxes
Soutien Gestion des permis	340.00\$ plus taxes
Soutien technique rôle évaluation	311.40\$ plus taxes

DE RENOUELER le contrat avec la Corporation d'Informatique Municipale (CIM) pour l'année 2018 au coût de 4 231,40 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement. Ces dépenses feront partie du budget 2018 et le paiement sera effectué en janvier 2018.

**17 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À TOURISME CHARLEVOIX
POUR L'ANNÉE 2018**

RÉSOLUTION 2017-12-3683

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement à l'Association Touristique de Charlevoix pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que le coût par habitant est demeuré le même qu'en 2017 soit 3,42\$ par habitant;

CONSIDÉRANT qu'il y avait 840 habitants à Notre-Dame-des-Monts en 2016;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion pour l'année 2018 à l'Association Touristique de Charlevoix;

QUE le paiement de la cotisation annuelle soit fait au montant de 2 872,80\$ plus les taxes applicables pour l'année 2018 soit 3,42\$ par habitant, que cette dépense fasse partie du budget 2018 et que le paiement soit effectué en janvier 2018.

**18 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SURVEILLANCE DES
BÂTIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ**

RÉSOLUTION 2017-12-3684

CONSIDÉRANT une offre de la compagnie SÉCUOR pour le système d'alarme installé dans les bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT un prix mensuel de 16,95\$ plus les taxes applicables pour la surveillance de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT un prix mensuel de 16,95\$ plus les taxes applicables pour la surveillance du garage municipal incluant la caserne incendie;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE SIGNER une entente de 5 ans avec la compagnie SECUOR au coût de 16,95\$ par mois plus les taxes applicables pour la bâtisse municipal, un montant identique pour le garage municipal et la caserne incendie et d'autoriser le paiement.

**19 – OFFRE DE SERVICE POUR L'INSPECTION ANNUELLE DES
SYSTÈMES DE SURVEILLANCE DE LA MUNICIPALITÉ**

RÉSOLUTION 2017-12-3685

CONSIDÉRANT que le système d'alarme doit être inspecté annuellement pour s'assurer de son bon fonctionnement;

CONSIDÉRANT un prix de 692,89\$ taxes incluses pour l'inspection du système d'alarme de l'édifice municipal, du garage, de la caserne incendie et de l'usine de traitement des eaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 692,89\$ taxes incluses à la compagnie SECUOR pour l'inspection complète des systèmes d'alarmes présents dans les bâtiments appartenant à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et d'autoriser le paiement.

20 – VŒUX DES FÊTES DE CIHO

RÉSOLUTION 2017-12-3686

CONSIDÉRANT une offre de la radio de Charlevoix CIHO pour les vœux des fêtes;

CONSIDÉRANT les différentes propositions avec des coûts variant de 75\$ à 310\$;

CONSIDÉRANT la proposition #2 avec un coût de 75\$ pour le plan 5 jours;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 75,00\$ plus les taxes applicables pour la proposition #2 de la radio CIHO-FM pour les vœux des fêtes soit le PLAN 5 JOURS (Jour de l'An) et d'autoriser le paiement.

**21 – DEMANDE DE COMMANDITE DU CORPS DE CADET 1239 LA
MALBAIE-CLERMONT**

RÉSOLUTION 2017-12-3687

CONSIDÉRANT une demande du Corps de Cadet 1239 La Malbaie – Clermont qui offre des activités sociales et sportives pour les jeunes de 12 à 18 ans;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et Conseillères présents;

De faire un don de \$50,00 au Corps de cadet 1239 La Malbaie – Clermont et d’autoriser le paiement.

22 - HORAIRE DE LA PATINOIRE SAISON 2017-2018

RÉSOLUTION 2017-12-3688

CONSIDÉRANT QUE la patinoire municipale sera ouverte aux citoyens vers la mi-décembre;

CONSIDÉRANT QUE des heures doivent être attribuées pour le patinage et d’autres pour le hockey;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE l’horaire de la patinoire pour la saison 2017-2018 soit la suivante :

La semaine de 18h00 à 19h30 patinage libre et de 19h30 à 21h00 hockey. La fin de semaine de 13h00 à 14h30 patinage libre et de 14h30 à 16h00 hockey. Pour les heures d’ouverture pendant la période des fêtes, une entente sera prise avec le responsable de la patinoire.

23 – OFFRE D’ADHÉSION AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2017-12-3689

CONSIDÉRANT une offre d’adhésion au portail Québec Municipal;

CONSIDÉRANT une réduction de 50% sur le tarif régulier qui est de 165\$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande.

24- RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE AVEC M. JASMIN BERGERON CONERNANT L’AUTOMATISATION DE L’EAU POTABLE

RÉSOLUTION 2017-12-3690

CONSIDÉRANT que l’entente avec M. Jasmin Bergeron sera échu le 31 décembre prochain;

CONSIDÉRANT un coût mensuel de 35\$;

CONSIDÉRANT que l’entente avec M. Bergeron est nécessaire pour le bon fonctionnement du système d’automatisation de l’eau potable;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RENOUELLER l’entente avec M. Jasmin Bergeron au coût de 35\$ par mois et d’autoriser le paiement;

DE MANDATER M. Alexandre Girard, maire et Mme Marcelle Pedneault, directrice générale pour signer l'entente avec M. Bergeron. À l'exception du coût qui est majoré de 5\$ par mois, les autres conditions demeurent les mêmes et l'entente sera valide pour 1 an soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

**25- RENOUELEMENT DE L'ENTENTE CONCERNANT LE CHEMIN
DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE DE NOTRE-DAME-
DES-MONTS AVEC M. JEAN-FRANÇOIS LAJOIE ET MME SISSI
DUCHESNE**

RÉSOLUTION 2017-12-3691

CONSIDÉRANT que l'entente concernant le chemin d'accès du centre d'interprétation du patrimoine est échue depuis le 6 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que M. Jean-François Lajoie et Mme Sissi Duchesne ne souhaitent plus renouveler l'entente;

CONSIDÉRANT qu'une lettre indiquant cette intention a été déposée au conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DÉPOSER la lettre reçue de M. Jean-François Lajoie et Mme Sissi Duchesne.

**26 - RENOUELEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR
L'APPLICATION ET L'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT
D'URBANISME AVEC LA VILLE DE LA MALBAIE**

RÉSOLUTION 2017-12-3692

CONSIDÉRANT que l'entente avec la ville de La Malbaie pour le service d'inspection est échue depuis octobre 2015;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts de déclare satisfaite des services reçus et qu'elle souhaite renouveler l'entente;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER Mme Marcelle Pedneault directrice générale afin qu'elle effectue les démarches nécessaires avec la ville de La Malbaie pour le renouvellement de l'entente inter municipale sur l'application et l'administration du règlement d'urbanisme.

DE FAIRE parvenir une copie de cette résolution à M. Simon Villeneuve, directeur de l'urbanisme de la ville de La Malbaie.

**27 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE CENTR'HOMMES
CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2017-12-3693

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière de Centr'hommes Charlevoix;

CONSIDÉRANT que cet organisme souhaite devenir une porte d'entrée et un service de première ligne pour les hommes en difficultés qui recherchent de l'aide;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

28 – OFFRE DE SERVICE POUR LES TESTS D'EAU

RÉSOLUTION 2017-12-3694

CONSIDÉRANT que l'entente avec le laboratoire Eurofins pour les divers tests d'eau que la municipalité doit effectuer sera échue le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT des prix reçus d'un autre laboratoire qui offre les mêmes services;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DEMEURER avec le laboratoire Eurofins pour l'année 2018.

29 – MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION 2017-12-3695

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de 4 nouveaux élus et d'un nouveau maire;

CONSIDÉRANT que le site internet de la municipalité doit être refait pour tenir compte de ses changements;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE une liste des modifications à effectuer (photos, mot du maire, numéro de téléphone, organisme, etc.), de demander à l'Agence Bix de procéder aux modifications sur le site internet de la municipalité au tarif horaire est de 75\$ et d'autoriser le paiement.

30 – DEMANDE DE M. SERGE DUFOUR POUR UNE SEMAINE DE VACANCES EN JANVIER 2018

RÉSOLUTION 2017-12-3696

CONSIDÉRANT une demande de l'employé permanent qui désire une semaine de vacances du 25 au 31 janvier 2018 inclusivement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la demande d'une semaine de vacances de M. Dufour en janvier 2018.

31 – ENTRETIEN ANNUEL DU TRACTEUR DE LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION 2017-12-3697

CONSIDÉRANT qu'un entretien annuel doit être fait sur le tracteur de la municipalité afin de respecter la garantie du fabricant;

CONSIDÉRANT que cet entretien doit être fait après 500 heures d'utilisation;

CONSIDÉRANT un coût approximatif de 900\$ pour ce travail qui sera fait par le garage Denis Morin Inc.;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant approximatif de 900\$ pour l'entretien annuel du tracteur de la municipalité au garage Denis Morin Inc. et d'autoriser le paiement.

32 – PRIORITÉS 2018-2019 ADRESSÉES AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

RÉSOLUTION 2017-12-3698

CONSIDÉRANT une lettre reçue de la Sûreté du Québec MRC Charlevoix-Est qui demande à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts d'établir ses besoins pour sa prochaine année financière soit celle du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 en ce qui a trait à la sécurité routière, à la prévention du crime ou encore à la couverture d'évènements spéciaux;

CONSIDÉRANT la date limite du 20 janvier 2018 pour transmettre la liste des besoins de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE COMPLÉTER le tableau fourni et de le faire parvenir par courriel au poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est.

33 – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LES POMPIERS

RÉSOLUTION 2017-12-3699

CONSIDÉRANT que les équipements de la brigade incendie doivent être renouvelés régulièrement;

CONSIDÉRANT un budget disponible prévu pour ces achats;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER 3 paires de gants Firecraft en cuir (115\$ chaque) et 4 Cagoules Firecraft Nomex Blend (25,50\$ chaque) chez Boivin et Gauvin Inc.;

D'ACHETER 1 radio portative Kenwood TK-2312 (369,99\$), 1 batterie supplémentaire KNB-29N au nickel (58\$) et 1 batterie supplémentaire KNB-45L au Lithium (58\$) chez Communications Charlevoix;

D'ACHETER 1 cylindre de calibration 34L/2AL, LEL/O2/CO/H2 (Méthane) (425\$) chez L'Arsenal ;

D'AUTORISER le paiement de ces achats au montant de 1 561,34\$ taxes incluses.

34 – RÉPARATIONS À EFFECTUER SUR LE CAMION SUITE À L'INSPECTION ANNUELLE

RÉSOLUTION 2017-12-3700

CONSIDÉRANT certaines réparations à effectuer sur le camion sur à l'inspection annuelle;

CONSIDÉRANT que ces réparations doivent être faites d'ici le 31 décembre afin d'obtenir la vignette de sécurité;

CONSIDÉRANT des prix reçus variant entre 1 009,95\$ et 1 170,00\$ sans les taxes pour les réparations;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 1 101,58\$ plus les taxes applicables au garage Éco Mécanique pour les réparations à effectuer sur le camion et d'autoriser le paiement.

35 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

RÉSOLUTION 2017-12-3701

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 90 402\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

36 – DÉLÉGATION D'UN ÉLU AU SEIN DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION 2017-12-3702

CONSIDÉRANT que la représentante du conseil des maires au sein du comité de sécurité publique (CSP) de la MRC était la mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, Mme Mélissa Girard, siégeant à la fois pour la MRC et pour sa municipalité;

CONSIDÉRANT que Mme Girard n'est plus la mairesse de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et ne siège plus au conseil des maires de la MRC;

CONSIDÉRANT que la nouvelle mairesse de la Municipalité de Saint-Irénée, madame Odile Comeau, siégeait déjà au sein du CSP à titre de conseillère représentante de la Municipalité de Saint-Irénée;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Comeau à continuer à siéger au sein du CSP;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts n'a plus de représentants au sein du CSP;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DÉLÉGUER monsieur le maire Alexandre Girard comme représentant de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts sur le comité de sécurité publique (CSP).

37 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-08-3573 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DU DOSSIER DE M. RAPHAËL LAVOIE

RÉSOLUTION 2017-12-3703

CONSIDÉRANT que la résolution 2017-08-3573 adoptée en août 2017 mandatait la mairesse, Mme Mélissa Girard pour signer la quittance dans le dossier de M. Raphaël Lavoie mais que depuis le 10 novembre dernier, elle ne peut plus signer les documents de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la résolution 2017-08-3573 doit être modifiée afin de permettre au nouveau maire de signer la quittance pour clore ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER le maire M. Alexandre Girard à signer la quittance du dossier de M. Raphaël Lavoie en remplacement de Mme Mélissa Girard pour permettre le règlement du dossier.

38 - VARIA

39 – COMPTES À RATIFIER DE NOVEMBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-12-3704

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	14 369,47\$
Eau potable :	<u>0\$</u>
Total :	14 369,47\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2001-2003-2006-2011-2012.

40 – COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-12-3705

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2017 au montant de 44 281,91\$;

Fonds d'administration pour novembre 2017 :	36 582,17\$
Eau potable pour novembre 2017 :	<u>7 699,74\$</u>
TOTAL :	44 281,91\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2017 au montant 44 281,91\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 44 281,91\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

41 – SALAIRES DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-12-3706

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2017 au montant de 19 017,00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de novembre 2017 au montant de 19 017,00\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1998, 2004, 2007, 2008, 2009, 2010, 2013, 2014 et 2015.

42 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

43 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

44 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2017-12-3707

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19h51.

Alexandre Girard, Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale, sec.-très.

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 15 janvier 2018.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.